



**Bibliothèques
Sans Frontières**
Libraries Without Borders

Règles et bonnes pratiques commerciales de BSF

Ce document constitue une base pour toute relation de travail entre BSF et ses fournisseurs.

Il s'agit de règles générales valables à moins que des conditions particulières soient mentionnées dans le contrat. En cas de termes contradictoires entre les documents, les conditions du contrat ou du dossier d'appel d'offres prévaudront sur ces Règles de Bonnes Pratiques Commerciales.

Principes éthiques

BSF demande à ses prestataires d'adhérer aux dix principes du [Pacte mondial édicté par les Nations Unies](#).

Droits de l'homme

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence ; et

A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

Normes du travail

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;

L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;

L'abolition effective du travail des enfants ; et

L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;

A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et

A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Mauvaise conduite, inéligibilité et exclusion

Le prestataire accepte de recevoir éventuellement des auditeurs internes ou externes, à la demande de BSF, pour vérifier l'application de la présente Charte et du droit en vigueur. Tout manquement grave ou délibéré du prestataire aux principes exposés dans cette Charte pourra conduire à l'exclusion pure et simple de notre panel de prestataires et à la résiliation de tout contrat en cours.

Je, soussigné(e)nom du représentant....., représentant de ...nom de la société..... certifie avoir lu et compris le présent règlement.

Au nom de la société pour laquelle j'agis, j'accepte les termes des Règles de Bonnes Pratiques Commerciales de BSF et m'engage à réaliser les meilleures performances dans le cas où le marché serait attribué à ...nom de la société.....

En signant la présente déclaration, je certifie quenom de la société..... n'a pas participé, et veillera avec tous les efforts possibles, à ne pas participer ou fournir un support matériel ou toute autre ressource à des individus ou des entités qui commettent, tentent de commettre, préconisent, facilitent ou participent à des fraudes, corruptions actives ou indirectes, collusions, pratiques coercitives, implications dans une organisation criminelle ou toute autre activité illégale, ou encore qui ne respectent pas les Droits de l'Homme ou droits sociaux de base et les conditions de travail minimum telles que définies par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), en particulier concernant le non-travail des enfants, la non-discrimination, la liberté d'association, le respect des salaires minimum, l'absence de travail forcé et le respect des conditions de travail et d'hygiène.

Enfin, je certifie par la présente quenom de la société..... n'est impliqué dans aucun procès en cours, dans aucune action ou recours en justice, comme plaignant ou comme accusé, en son nom ou au nom de toute autre entité, pour des actions relatives à des fraudes, corruption ou toute activité illégale, et n'a jamais été reconnu coupable de telles pratiques.

Nom:

Date:

Titre:

Cachet:

Signature: